



## Chaufferie biomasse et extension du réseau de chaleur à Saint-Germain-en-Laye (78)

- Energies et Matières Renouvelables
- Île-de-France

### Pourquoi agir ?

Profitant du renouvellement du contrat d'exploitation de ses installations de production et de distribution de chaleur, la ville de Saint-Germain-en-Laye (40 000 habitants) a souhaité développer l'utilisation de la chaleur renouvelable pour réduire son empreinte écologique et maîtriser les coûts. A cet effet, elle a décidé de construire une chaufferie biomasse dont la gestion a été déléguée pour une durée de 20 ans à Enerlay, une filiale du groupe Dalkia. En parallèle, elle a étendu le réseau initial de chauffage urbain pour desservir un ensemble comprenant le quartier Bel-Air, le lycée International, la société IxBlue, le village d'Hennemont, Science-Po Saint-Germain et le futur éco-quartier de la Lisière Pereire. L'objectif de ces investissements est de couvrir 60% des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire de 3 900 équivalents logements.

Cette solution permet à la collectivité de maîtriser les factures énergétiques des usagers dans un contexte de forte volatilité des prix des énergies fossiles. Cela permet également de prendre en compte l'évolution des réglementations environnementales et de s'inscrire concrètement dans une démarche de transition énergétique et écologique.

Cette opération exemplaire a été soutenue financièrement par l'Union européenne, le Conseil régional et la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME.



#### Organisme

Enerlay (groupe Dalkia)

#### Partenaires

- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
- Conseil régional Île-de-France

#### Coût (HT)

Montant total : 5 millions €

#### Financement

- ADEME : 40 k€
- Conseil régional Île-de-France : 150 k€
- Union européenne : 600 k€

#### Chiffres clés

- 8,5 kilomètres de réseau
- 3 900 équivalent logements desservis
- 28 536 MWh d'énergie renouvelable produits
- 6 774 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an

#### Date de lancement

2015

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site : <http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>

### Enseignements :

M. Etienne Oliveau, chargé de mission DSP et Transports à la Ville de Saint-Germain-en-Laye :

« Le réseau de chaleur de la Ville de Saint-Germain-en-Laye a été mis en service dans les années 1970. En partenariat avec l'ADEME, le Conseil régional d'Île-de-France et Dalkia, la Ville a pu atteindre ses objectifs :

- un réseau tourné vers les énergies vertes, avec la mise en service d'une chaudière biomasse qui assure 60% des besoins du réseau de chaleur.

- une chaleur économique, avec une facture énergétique compétitive et stable. L'utilisation de plus de 50% d'énergie renouvelable permet d'appliquer la TVA à taux réduit sur la totalité de la facture des abonnés.

- un développement du réseau de chaleur, avec le raccordement de nombreux foyers Saint-Germainois, d'un éco-quartier "la Lisière Pereire" et de plusieurs bâtiments publics et entreprises. »



Chaudière biomasse

Source : Ville de Saint-Germain-en-Laye

## Présentation et résultats

La nouvelle chaudière biomasse de 6 MW est approvisionnée en plaquettes forestières locales. Equipée de deux filtres à manches qui permettent de réduire la quasi totalité des émissions atmosphériques, elle alimente désormais un réseau qui s'étend sur 8,5 kilomètres. 13 nouvelles sous-stations ont ainsi été raccordées.

Les premiers mois de fonctionnement présentent un bilan d'exploitation prometteur, avec une mixité bois de 67%, des émissions de poussières inférieures au seuil réglementaire, une baisse significative de la facture énergétique pour les abonnés qui bénéficient en outre d'un taux réduit de TVA (5,5% au lieu de 19,6% auparavant).

Au final, l'installation évite 6 774 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année, soit l'équivalent de 3 800 véhicules retirés de la circulation.

## Focus

L'approvisionnement de la chaudière est strictement local. Plus de 40% des 12 500 tonnes de plaquettes forestières nécessaires au fonctionnement de la chaudière biomasse d'Enerlay sont prélevées sur le territoire de la commune de Saint-Germain-en-Laye, le reste provenant de forêts situées dans un rayon inférieur à 50 kilomètres.

## Facteurs de reproductibilité

L'énergie bois réduit l'impact environnemental de la production d'énergie thermique et contribue à améliorer le bilan économique et sociétal d'un réseau de chaleur urbain. La proximité d'une ressource en bois et la concentration des bâtiments et des logements chauffés par le réseau de chaleur constituent deux éléments qui favorisent la réussite d'un projet tel que celui porté par la SDCB.

Pour sa part, l'ADEME accompagne les porteurs de projets publics et privés en leur fournissant des appuis techniques ou méthodologiques, voire des soutiens financiers.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME :

[www.ademe.fr/emr](http://www.ademe.fr/emr)

Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

[www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr)

Le site de Dalkia

[www.dalkia.fr](http://www.dalkia.fr)

### CONTACTS

Dalkia

Tél : 01 34 66 41 70

Ville de Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 30 87 20 00

[etienne.oliveau@saintgermainenlaye.fr](mailto:etienne.oliveau@saintgermainenlaye.fr)

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

Tél : 01 49 01 45 47

[ademe.ile-de-france@ademe.fr](mailto:ademe.ile-de-france@ademe.fr)